

FONDS DE REVENU FORTIFIÉ



**THINK AHEAD.
STAY AHEAD.**

TABLE DES MATIÈRES

- 2 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 3 Rapport de l'auditeur indépendant
- 5 États financiers du Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney
- 19 Notes annexes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers.

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'exprimer aux porteurs de parts son opinion sur les présents états financiers. Son rapport est présenté aux pages suivantes.

Picton Mahoney Asset Management

Toronto (Ontario)

Le 27 mars 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de
Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds 2022.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours

de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 27 mars 2023

FONDS DE REVENU FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux

	31 décembre 2022 \$	31 décembre 2021 \$
Actif		
Actif courant		
Positions acheteur, à la juste valeur*	600 599 852	623 910 021
Trésorerie	96 002 110	147 416 959
Options achetées*	1 462 859	1 502 517
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	94 351	20 445
Souscriptions à recevoir	1 083 223	531 370
Dividendes à recevoir	-	2 828
Intérêts et autres montants à recevoir	8 648 253	6 921 185
	707 890 648	780 305 325
Passif		
Passif courant		
Positions vendeur, à la juste valeur**	46 980 268	62 512 039
Options vendues**	306 689	626 000
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	2 398 810	6 180 243
Frais de gestion à payer	426 338	452 873
Rachats à payer	503 794	283 045
Charges à payer	511 322	435 286
Intérêts à payer	675 969	791 731
Distributions à payer	175	65
	51 803 365	71 281 282
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	656 087 283	709 024 043
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	73 218 209	94 060 132
Catégorie F	509 028 012	506 169 283
Catégorie FT	26 698 044	45 163 065
Catégorie T	3 117 641	2 468 036
Catégorie I	44 025 377	61 163 527
Nombre de parts rachetables en circulation		
Catégorie A	7 452 695	8 679 748
Catégorie F	48 748 371	44 166 743
Catégorie FT	3 370 617	5 095 664
Catégorie T	422 609	297 851
Catégorie I	3 673 271	4 766 283
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	9,82	10,84
Catégorie F	10,44	11,46
Catégorie FT	7,92	8,86
Catégorie T	7,38	8,29
Catégorie I	11,99	12,83
* Positions acheteur, au coût	619 203 711	615 078 933
** Positions vendeur, au coût	(47 751 360)	(63 607 627)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du gestionnaire

David Picton



Président

Arthur Galloway



Chef des finances

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

	2022 \$	2021 \$
Revenus		
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés		
Intérêts à distribuer	36 843 566	27 906 806
Dividendes	1 103 891	971 754
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	342 374	(952 291)
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	(32 886 689)	10 625 613
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, options et contrats de change à terme	(23 616 368)	(9 179 145)
Intérêts et coûts d'emprunt	(2 991 453)	(3 254 447)
Charge de dividendes	-	(233 323)
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	(21 204 679)	25 884 967
Autres revenus		
Revenu de prêt de titres	18 146	10 938
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	3 966 221	(468 931)
Total des revenus	(17 220 312)	25 426 974
Charges		
Rémunération au rendement	8 484 446	-
Frais de gestion	7 217 114	6 500 782
Coûts de transactions	4 613 844	2 203 947
Information aux porteurs de titres	531 619	539 252
Frais d'administration	491 145	480 285
Honoraires d'audit	109 998	114 327
Frais juridiques	80 900	69 783
Retenues d'impôts	29 719	33 295
Frais du comité d'examen indépendant	9 728	9 253
Droits de garde	-	1 251
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	21 568 513	9 952 175
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	-	-
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	21 568 513	9 952 175
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(38 788 825)	15 474 799
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	(5 216 698)	1 719 961
Catégorie F	(28 797 055)	10 760 890
Catégorie FT	(2 652 885)	1 251 610
Catégorie T	(184 037)	24 827
Catégorie I	(1 938 150)	1 717 511
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	(0,66)	0,21
Catégorie F	(0,62)	0,30
Catégorie FT	(0,51)	0,26
Catégorie T	(0,48)	0,16
Catégorie I	(0,45)	0,46

FONDS DE REVENU FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Exercices clos les 31 décembre

	2022 \$	2021 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		
Catégorie A	94 060 132	75 668 106
Catégorie F	506 169 283	292 314 446
Catégorie FT	45 163 065	36 441 612
Catégorie T	2 468 036	1 057 379
Catégorie I	61 163 527	31 373 016
	<u>709 024 043</u>	<u>436 854 559</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A	(5 216 698)	1 719 961
Catégorie F	(28 797 055)	10 760 890
Catégorie FT	(2 652 885)	1 251 610
Catégorie T	(184 037)	24 827
Catégorie I	(1 938 150)	1 717 511
	<u>(38 788 825)</u>	<u>15 474 799</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Catégorie A	13 377 687	44 044 892
Catégorie F	234 777 557	268 521 008
Catégorie FT	7 796 598	16 438 616
Catégorie T	1 127 149	1 697 944
Catégorie I	1 550 000	28 073 000
	<u>258 628 991</u>	<u>358 775 460</u>
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A	2 168 071	2 319 799
Catégorie F	10 947 338	8 246 071
Catégorie FT	51 825	24 963
Catégorie T	110 029	31 175
Catégorie I	1 882 458	1 425 229
	<u>15 159 721</u>	<u>12 047 237</u>
Rachat de parts rachetables		
Catégorie A	(28 301 278)	(26 571 252)
Catégorie F	(196 353 519)	(60 225 037)
Catégorie FT	(21 372 577)	(5 547 226)
Catégorie T	(241 820)	(227 568)
Catégorie I	(16 750 000)	-
	<u>(263 019 194)</u>	<u>(92 571 083)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>10 769 518</u>	<u>278 251 614</u>

	2022 \$	2021 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net		
Catégorie A	(2 850 093)	(3 091 400)
Catégorie F	(17 594 523)	(13 318 957)
Catégorie FT	(2 272 346)	(3 413 414)
Catégorie T	(160 611)	(114 610)
Catégorie I	(1 869 593)	(1 411 543)
	<u>(24 747 166)</u>	<u>(21 349 924)</u>
Remboursement de capital		
Catégorie A	(19 612)	(29 974)
Catégorie F	(121 069)	(129 138)
Catégorie FT	(15 636)	(33 096)
Catégorie T	(1 105)	(1 111)
Catégorie I	(12 865)	(13 686)
	<u>(170 287)</u>	<u>(207 005)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>(52 936 760)</u>	<u>272 169 484</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Catégorie A	73 218 209	94 060 132
Catégorie F	509 028 012	506 169 283
Catégorie FT	26 698 044	45 163 065
Catégorie T	3 117 641	2 468 036
Catégorie I	44 025 377	61 163 527
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	<u>656 087 283</u>	<u>709 024 043</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS DE REVENU FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre

	2022 \$	2021 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(38 788 825)	15 474 799
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	(2 421 899)	(374 621)
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les options	(342 374)	952 291
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements, options et contrats de change à terme	23 616 368	9 179 145
(Augmentation) diminution des intérêts et autres montants à recevoir	(1 727 068)	(2 141 225)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	2 828	24 287
Augmentation (diminution) des intérêts à payer	(115 762)	417 454
Augmentation (diminution) des autres montants et charges à payer	49 501	263 994
Achat de titres – position acheteur et rachats de placements vendus à découvert	(897 604 811)	(1 165 092 103)
Produit tiré de la vente de titres – position acheteur et produit de la vente à découvert de placements	877 974 223	961 909 758
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(39 357 819)	(179 386 221)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(9 757 622)	(9 668 231)
Produit de l'émission de parts rachetables	254 525 357	352 257 623
Montants versés au rachat de parts rachetables	(259 246 664)	(85 720 649)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(14 478 929)	256 868 743
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	2 421 899	374 621
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(53 836 748)	77 482 522
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	147 416 959	69 559 816
Trésorerie à la clôture de l'exercice	96 002 110	147 416 959
Trésorerie	96 002 110	147 416 959
Découvert	-	-
Trésorerie nette (découvert)	96 002 110	147 416 959
Éléments classés dans les activités d'exploitation :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	35 116 498	25 765 581
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	1 077 008	963 006
Intérêts et coûts d'emprunt payés	(3 107 215)	(2 836 993)
Dividendes payés	-	(233 323)

Déduction faite des transferts hors trésorerie et des substitutions de 3 551 781 \$ (6 610 730 \$ en 2021)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS DE REVENU FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2022

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
USD	3 650 000	Banque Royale du Canada, 3,862 %, 29-06-85	3 805 186	3 917 992	USD	2 300 000	CCO Holdings LLC, 6,375 %, 01-09-29	2 963 438	2 934 609
CAD	3 060 000	Métaux Russel Inc., 5,750 %, 27-10-25	3 010 935	3 015 375	USD	1 719 000	Churchill Downs Inc., 5,500 %, 01-04-27	2 172 917	2 210 631
CAD	662 000	Métaux Russel Inc., 6,000 %, 16-03-26	666 350	651 794	USD	2 750 000	Churchill Downs Inc., 4,750 %, 15-01-28	3 391 160	3 340 667
CAD	19 075 000	Secure Energy Services Inc., 7,250 %, 30-12-26	18 841 744	18 765 031	USD	5 144 000	Cleveland-Cliffs Inc., 7,000 %, 15-03-27	6 672 004	6 587 642
CAD	700 000	Secure Energy Services Inc., 7,250 %, 30-12-26	689 500	689 792	USD	10 500 000	Cushman & Wakefield US Borrower LLC, 6,750 %, 15-05-28	14 093 016	13 602 852
CAD	5 000 000	Shawcor Ltée, 9,000 %, 10-12-26	5 036 095	5 182 813	USD	1 755 000	Freeport Minerals Corp., 9,500 %, 01-06-31	2 857 563	2 841 653
CAD	4 447 000	Groupe SNC-Lavalin inc., 7,000 %, 12-06-26	4 453 140	4 513 705	USD	7 350 000	Horizon Therapeutics USA Inc., 5,500 %, 01-08-27	9 562 716	10 161 354
USD	500 000	Strathcona Resources Ltd., 6,875 %, 01-08-26	587 540	495 268	USD	2 800 000	Iron Mountain Inc., 5,250 %, 15-07-30	3 614 379	3 305 440
CAD	738 000	Superior Plus LP, 4,250 %, 18-05-28	642 060	643 167	USD	4 900 000	Live Nation Entertainment Inc., 5,625 %, 15-03-26	6 219 939	6 288 998
CAD	4 350 000	Tamarack Valley Energy Ltd., 7,250 %, 10-05-27	4 337 350	4 080 844	USD	720 000	Maxar Technologies Inc., 7,750 %, 15-06-27	1 013 872	1 013 971
CAD	2 500 000	Tamarack Valley Energy Ltd., 7,250 %, 10-05-27	2 350 000	2 353 125	USD	7 200 000	Mileage Plus Holdings LLC, 6,500 %, 20-06-27	9 638 538	9 720 599
USD	4 037 000	Tervita Corp., 11,000 %, 01-12-25	5 830 043	5 909 335	USD	2 375 000	NCR Corp., 5,750 %, 01-09-27	3 113 712	3 084 397
CAD	9 450 000	La Banque Toronto-Dominion, 7,232 %, 31-12-49	9 450 000	9 494 613	USD	3 950 000	Sealed Air Corp., 5,000 %, 15-04-29	4 917 905	5 038 695
CAD	2 250 000	La Banque Toronto-Dominion, 7,283 %, 31-10-82	2 250 000	2 236 463	USD	1 012 000	Sirius XM Radio Inc., 5,500 %, 01-07-29	1 288 438	1 254 712
USD	6 800 000	La Banque Toronto-Dominion, 8,125 %, 31-10-82	9 330 918	9 605 301	USD	3 000 000	SM Energy Co., 5,625 %, 01-06-25	3 970 616	3 908 543
USD	2 950 000	Trulieve Cannabis Corp., 9,750 %, 18-06-24	4 030 610	3 820 534	USD	7 000 000	Stagwell Global LLC, 5,625 %, 15-08-29	8 782 790	7 838 685
USD	3 180 000	Trulieve Cannabis Corp., 8,000 %, 06-10-26	4 055 295	3 687 874	USD	4 297 000	Summit Materials LLC, 6,500 %, 15-03-27	5 559 017	5 715 657
CAD	4 100 000	Vidéotron Itée, 4,500 %, 15-01-30	4 032 272	3 576 396	USD	3 100 000	Tenet Healthcare Corp., 6,250 %, 01-02-27	4 020 687	4 019 501
CAD	4 000 000	Vidéotron Itée, 3,125 %, 15-01-31	3 542 237	3 078 000	USD	4 950 000	Tenet Healthcare Corp., 6,125 %, 01-10-28	6 010 834	6 019 103
			<u>355 159 275</u>	<u>344 075 076</u>	USD	6 987 000	Vistra Corp., 8,000 %, 31-12-49	<u>9 090 748</u>	<u>9 060 689</u>
		Total des titres de créance canadiens – position acheteur	<u>365 545 566</u>	<u>353 879 185</u>				<u>163 966 954</u>	<u>162 433 074</u>
		Titres de créance mondiaux (35,5 %)					Obligations internationales (10,7 %)		
		Obligations du Trésor des États-Unis (24,8 %)			USD	3 725 000	Aston Martin Capital Holdings Ltd., 10,500 %, 30-11-25	4 936 576	4 696 122
USD	10 000 000	Acadia Healthcare Co Inc., 5,500 %, 01-07-28	12 831 684	12 873 460	USD	9 550 000	Barclays Bank PLC, 1,063 %, 31-12-49	10 599 739	9 893 553
USD	4 900 000	Advanced Drainage Systems Inc., 5,000 %, 30-09-27	6 017 609	6 201 601	USD	9 400 000	Barclays Bank PLC, 3,573 %, 31-12-49	10 254 870	9 743 506
USD	7 850 000	American Airlines Inc., 11,750 %, 15-07-25	11 861 870	11 431 050	USD	180 000	Barclays Bank PLC, 5,460 %, 31-12-49	199 907	186 822
USD	4 125 000	AMN Healthcare Inc., 4,625 %, 01-10-27	5 076 054	5 163 250	USD	5 595 000	Hongkong & Shanghai Banking Corp. Ltd., 0,448 %, 31-12-49	6 118 945	5 291 533
USD	4 952 000	Bath & Body Works Inc., 9,375 %, 01-07-25	6 736 631	7 175 680	USD	7 140 000	HSBC Bank PLC, 0,600 %, 31-12-49	7 869 573	6 723 710
USD	7 550 000	Brookfield Property REIT Inc., 4,500 %, 01-04-27	9 445 610	8 564 864	USD	4 750 000	HSBC Bank PLC, 1,750 %, 31-12-49	4 985 092	4 473 057
USD	2 440 000	CCO Holdings LLC, 5,125 %, 01-05-27	3 043 207	3 074 771	USD	1 500 000	HSBC Bank PLC, 3,127 %, 31-12-49	1 718 854	1 412 544

FONDS DE REVENU FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2022

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
USD	1 980 000	Mclaren Finance PLC, 7,500 %, 01-08-26	2 594 661	2 025 527	USD	(910 000)	Edgewell Personal Care Co., 5,500 %, 01-06-28	(1 127 947)	(1 155 332)
USD	8 450 000	Standard Chartered PLC, 0,588 %, 31-12-49	9 382 520	9 831 301	USD	(220 000)	Embeckta Corp., 5,000 %, 15-02-30	(255 578)	(252 698)
USD	2 630 000	Standard Chartered PLC, 2,938 %, 31-12-49	2 949 383	3 062 539	USD	(750 000)	Energizer Holdings Inc., 4,375 %, 31-03-29	(867 754)	(861 433)
USD	3 000 000	Standard Chartered PLC, 3,025 %, 31-12-49	3 261 171	3 499 573	USD	(1 000 000)	Frontier Communications Holdings LLC, 5,875 %, 15-10-27	(1 209 976)	(1 261 155)
USD	7 650 000	Standard Chartered PLC, 3,188 %, 31-12-49	8 074 274	8 904 321	USD	(1 000 000)	Gates Global LLC, 6,250 %, 15-01-26	(1 270 259)	(1 309 635)
			<u>72 945 565</u>	<u>69 744 108</u>	USD	(750 000)	Goldman Sachs Group Inc., 5,000 %, 10-05-71	(955 667)	(990 783)
		Total des titres de créance mondiaux – position acheteur	236 912 519	232 177 182	USD	(675 000)	Installed Building Products Inc., 5,750 %, 01-02-28	(829 300)	(823 801)
		Options (0,2 %)			USD	(1 000 000)	JPMorgan Chase & Co., 6,000 %, 31-12-49	(1 331 230)	(1 328 672)
		Total des options achetées – se reporter à l'annexe A	2 358 535	1 462 859	USD	(500 000)	Medline Borrower LP, 5,250 %, 01-10-29	(579 313)	(539 311)
		Coûts de transactions	(119 618)	-	USD	(1 000 000)	MGM Resorts International, 5,500 %, 15-04-27	(1 296 083)	(1 261 914)
		Total – positions acheteur	619 203 711	602 062 711	USD	(550 000)	Novelis Corp., 4,750 %, 30-01-30	(722 672)	(662 373)
		POSITIONS VENDEUR (-7,2 %)			USD	(1 000 000)	NRG Energy Inc., 5,250 %, 15-06-29	(1 235 703)	(1 193 867)
		Titres de créance canadiens (-1,8 %)			USD	(1 000 000)	Olin Corp., 5,625 %, 01-08-29	(1 194 896)	(1 289 616)
		Obligations de sociétés (-1,8 %)			USD	(1 000 000)	Organon & Co., 5,125 %, 30-04-31	(1 149 456)	(1 174 931)
CAD	(4 000 000)	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,450 %, 04-04-28	(3 965 244)	(3 978 300)	USD	(750 000)	Performance Food Group Inc., 5,500 %, 15-10-27	(982 081)	(960 622)
CAD	(1 100 000)	Fonds de placement immobilier First Capital, 3,753 %, 12-07-27	(984 990)	(989 509)	USD	(550 000)	PGT Innovations Inc., 4,375 %, 01-10-29	(680 380)	(624 886)
USD	(1 425 000)	GFL Environmental Inc., 4,750 %, 15-06-29	(1 784 967)	(1 692 408)	USD	(750 000)	Rocket Mortgage LLC, 3,625 %, 01-03-29	(825 670)	(806 977)
USD	(500 000)	Hudbay Minerals Inc., 6,125 %, 01-04-29	(617 049)	(614 192)	USD	(500 000)	Starwood Property Trust Inc., 4,375 %, 15-01-27	(611 906)	(593 807)
CAD	(850 000)	Fonds de placement immobilier RioCan, 4,628 %, 01-05-29	(803 407)	(792 893)	USD	(550 000)	Taylor Morrison Communities Inc., 5,125 %, 01-08-30	(679 728)	(648 672)
CAD	(4 000 000)	La Banque Toronto-Dominion, 3,589 %, 14-09-28	(3 928 056)	(3 943 507)	USD	(750 000)	TransDigm Inc., 5,500 %, 15-11-27	(953 016)	(955 723)
			<u>(12 083 713)</u>	<u>(12 010 809)</u>	USD	(550 000)	Tri Pointe Homes Inc., 5,700 %, 15-06-28	(680 352)	(676 273)
		Total des titres de créance canadiens – position vendeur	(12 083 713)	(12 010 809)	USD	(1 025 000)	Winnebago Industries Inc., 6,250 %, 15-07-28	(1 252 410)	(1 300 418)
								<u>(26 724 133)</u>	<u>(26 628 573)</u>
		Titres de créance mondiaux (-5,4 %)							
		Obligations du Trésor des États-Unis (-4,1 %)							
USD	(1 000 000)	Ally Financial Inc., 7,100 %, 15-11-27	(1 404 079)	(1 383 362)	EUR	(1 000 000)	Banco Santander SA, 5,250 %, 31-12-49	(1 250 584)	(1 386 366)
USD	(189 000)	Atkore Inc., 4,250 %, 01-06-31	(214 415)	(219 965)	USD	(1 000 000)	HSBC Holdings PLC, 6,250 %, 31-12-49	(1 316 782)	(1 323 888)
USD	(1 000 000)	Central Garden & Pet Co., 4,125 %, 15-10-30	(1 139 461)	(1 112 597)	EUR	(1 100 000)	Italy Buoni Poliennali Del Tesoro, 2,500 %, 01-12-32	(1 360 658)	(1 331 876)
USD	(1 000 000)	Clarivate Science Holdings Corp., 4,875 %, 01-07-29	(1 162 759)	(1 153 950)	EUR	(1 700 000)	Stichting AK Rabobank Certificaten, 6,500 %, 31-12-49	(2 250 732)	(2 367 394)
USD	(1 905 000)	CommScope Inc., 4,750 %, 01-09-29	(2 112 042)	(2 085 800)	USD	(400 000)	Svenska Handelsbanken AB, 6,250 %, 31-12-49	(523 578)	(529 450)

FONDS DE REVENU FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2022

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
EUR	(1 000 000)	UniCredit SpA, 6,625 %, 31-12-49	<u>(1 279 693)</u>	<u>(1 401 912)</u>
			<u>(7 982 027)</u>	<u>(8 340 886)</u>
		Total des titres de créance mondiaux – position vendeur	<u>(34 706 160)</u>	<u>(34 969 459)</u>
		Options (0,0 %)		
		Total – options vendues – se reporter à l'annexe A	<u>(947 056)</u>	<u>(306 689)</u>
		Coûts de transactions	<u>(14 431)</u>	<u>-</u>
		Total – positions vendeur	<u>(47 751 360)</u>	<u>(47 286 957)</u>
		Contrats de change à terme (-0,4 %)		
		Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe B		<u>(2 304 459)</u>
		TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (84,2 %)	<u>571 452 351</u>	<u>552 471 295</u>
		Autres actifs, moins les passifs (15,8 %)		<u>103 615 988</u>
		TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %)		<u>656 087 283</u>

* Monnaie d'origine du titre de créance

ANNEXE A

OPTIONS (0,2 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Achat USD vente CAD, hors cote	Option d'achat/de vente	14 500 000	1 \$	Octobre 2023	186 100	154 587
Achat USD vente CAD, hors cote	Option d'achat/de vente	21 997 000	1 \$	Février 2023	221 526	317 302
					<u>407 626</u>	<u>471 889</u>
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente	9 049	72 \$	Janvier 2023	857 157	404 611
iShares iBoxx \$ Investment Grade Corp. Bond	Option de vente	3 033	105 \$	Janvier 2023	218 781	435 613
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente	300	3 200 \$	Janvier 2023	19 805	4 065
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente	601	3 700 \$	Janvier 2023	788 195	134 364
S&P E-Mini, semaine 2	Option de vente	303	3 200 \$	Janvier 2023	66 971	12 317
					<u>1 950 909</u>	<u>990 970</u>
Total des options achetées					<u>2 358 535</u>	<u>1 462 859</u>
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(9 271)	68 \$	Janvier 2023	(270 568)	(50 247)
iShares iBoxx \$ Investment Grade Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(6 059)	100 \$	Janvier 2023	(119 569)	(119 040)
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente – position vendeur	(901)	3 500 \$	Janvier 2023	(222 592)	(27 468)
S&P E-Mini, semaine 2	Option de vente – position vendeur	(601)	3 500 \$	Janvier 2023	(334 327)	(109 934)
					<u>(947 056)</u>	<u>(306 689)</u>
Total des options vendues					<u>(947 056)</u>	<u>(306 689)</u>

ANNEXE B

CONTRATS DE CHANGE À TERME (-0,4 %)

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
5 000 000 USD	6 695 550 CAD	0,74676	09-02-23	77 040	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
280 000 EUR	390 916 CAD	0,71627	02-02-23	14 837	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
91 668 USD	121 686 CAD	0,75332	09-02-23	2 474	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				<u>94 351</u>		
972 539 CAD	716 000 EUR	1,35830	02-02-23	(64 912)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
30 000 000 USD	40 730 250 CAD	0,73655	09-02-23	(91 905)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
380 679 667 CAD	282 691 668 USD	1,34662	09-02-23	(2 241 993)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				<u>(2 398 810)</u>		
Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				<u>(2 304 459)</u>		

FONDS DE REVENU FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS

Aux 31 décembre 2022 et 2021

1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2022 et 2021.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2022				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	14 543 485	-	-	14 543 485
Obligations – position acheteur	-	563 130 504	22 925 863	586 056 367
Options – position acheteur	1 462 859	-	-	1 462 859
Contrats à terme – position acheteur	-	94 351	-	94 351
Obligations – position vendeur	-	(46 980 268)	-	(46 980 268)
Options – position vendeur	(306 689)	-	-	(306 689)
Contrats à terme – position vendeur	-	(2 398 810)	-	(2 398 810)
Total	15 699 655	513 845 777	22 925 863	552 471 295

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2021				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	14 551 213	-	-	14 551 213
Obligations – position acheteur	-	597 280 854	12 077 954	609 358 808
Options – position acheteur	1 502 517	-	-	1 502 517
Contrats à terme – position acheteur	-	20 445	-	20 445
Obligations – position vendeur	-	(62 512 039)	-	(62 512 039)
Options – position vendeur	(626 000)	-	-	(626 000)
Contrats à terme – position vendeur	-	(6 180 243)	-	(6 180 243)
Total	15 427 730	528 609 017	12 077 954	556 114 701

2. RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Le tableau suivant présente un rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 des instruments financiers du Fonds pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

	Titres de créance – position acheteur \$	Titres de créance – position vendeur \$	Total \$
31 décembre 2022			
Solde à l'ouverture de l'exercice	12 077 954	-	12 077 954
Achats de placements au cours de l'exercice	11 716 865	-	11 716 865
Produits des ventes au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts entrants au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts sortants au cours de l'exercice	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(868 956)	-	(868 956)
Solde à la clôture de l'exercice	22 925 863	-	22 925 863
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 décembre 2022			(777 293)

	Titres de créance – position acheteur \$	Titres de créance – position vendeur \$	Total \$
31 décembre 2021			
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 000 000	-	2 000 000
Achats de placements au cours de l'exercice	11 986 291	-	11 986 291
Produits des ventes au cours de l'exercice	(2 000 000)	-	(2 000 000)
Transferts entrants au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts sortants au cours de l'exercice	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	91 663	-	91 663
Solde à la clôture de l'exercice	12 077 954	-	12 077 954
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 décembre 2022			91 663

FONDS DE REVENU FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, certains titres détenus en position acheteur ont été classés au niveau 3. Les titres de niveau 3 en position acheteur du Fonds sont des titres de créance évalués au prix de transaction en vigueur au moment de l'achat. Si le cours des titres de niveau 3 avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 1 146 293 \$ au 31 décembre 2022 (603 898 \$ au 31 décembre 2021). Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés s'être produits au début de la période.

31 décembre 2022							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Clarity Trust, série D, obligation à moyen terme, 6,42 %, 17-04-23	800 000	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	40 000 \$	(40 000) \$
Fusion Trust, série D, obligation à moyen terme, 6,42 %, 17-04-23	800 000	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	40 000 \$	(40 000) \$
Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	11 521 754	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	576 088 \$	(576 088) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-06-31	3 343 785	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	167 189 \$	(167 189) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-07-31	1 083 211	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	54 161 \$	(54 161) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-07-31	1 995 523	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	99 776 \$	(99 776) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-08-31	1 390 279	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	69 514 \$	(69 514) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-11-31	1 991 311	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	99 566 \$	(99 566) \$

31 décembre 2021							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Clarity Trust, série D, obligation à moyen terme, 6,42 %, 17-04-23	800 000	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	40 000 \$	(40 000) \$
Fusion Trust, série D, obligation à moyen terme, 6,42 %, 17-04-23	800 000	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	40 000 \$	(40 000) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-06-31	3 986 559	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	199 328 \$	(199 328) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-07-31	1 305 164	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	65 258 \$	(65 258) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-07-31	1 950 513	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	97 526 \$	(97 526) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-08-31	1 343 004	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	67 150 \$	(67 150) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-11-31	1 892 714	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	94 636 \$	(94 636) \$

3. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau qui suit indique quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits à compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/fournie \$	Net \$
31 décembre 2022				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	94 351	(94 351)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(2 398 810)	94 351	-	(2 304 459)
31 décembre 2021				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	20 445	(20 445)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(6 180 243)	20 445	-	(6 159 798)

FONDS DE REVENU FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

4. OPÉRATIONS DE PRÊT DE TITRES

Le Fonds a conclu une entente de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit en retour une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est essentiellement constituée de titres à revenu fixe. Au 31 décembre 2022, la valeur des titres prêtés s'élevait à 7 998 289 \$ et la garantie, à 8 158 257 \$ (titres prêtés d'une valeur de 12 423 068 \$ et garantie d'une valeur de 12 671 535 \$ au 31 décembre 2021).

Le revenu de prêt de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêt de titres perçus par le dépositaire du Fonds. Le revenu de prêt de titres s'établissait comme suit pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 :

	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$)
Revenu brut de prêt de titres	27 917	16 828
Frais de prêt de titres	(9 771)	(5 890)
Revenu net de prêt de titres	18 146	10 938
Retenues d'impôts sur le revenu de prêt de titres	(8)	(260)
Revenu net tiré du prêt de titres reçu par le Fonds	18 138	10 678
Frais de prêt de titres en pourcentage du revenu brut de prêt de titres	35 %	35 %

5. AUTRE RISQUE DE PRIX

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de son indice, si l'indice mixte, constitué à 75 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global High Yield Index (couvert en dollars canadiens) et à 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Corporate Index (couvert en dollars canadiens) avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 33 861 505 \$ (52 613 724 \$ au 31 décembre 2021). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

La pandémie de COVID-19 (maladie à coronavirus) a accentué la volatilité des marchés des capitaux et fortement perturbé l'activité des entreprises. Les effets persistants des perturbations imprévues des marchés, notamment celles causées par la COVID-19, peuvent exacerber les risques politiques, sociaux ou économiques préexistants et fragiliser considérablement certains émetteurs, secteurs ou types de titres. De telles perturbations des marchés ou de l'économie peuvent être de courte durée ou s'étendre sur une plus longue période et pourraient avoir des conséquences qui ne sont pas encore prévisibles.

6. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change reflète l'incidence nette des fluctuations des taux de change, compte tenu des contrats à terme. Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé aux 31 décembre 2022 et 2021 :

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2022	Monétaires	Non monétaires	Contrats de	Total	Pourcentage de
Monnaie	\$	\$	change à terme	\$	l'actif net
			\$		%
Dollar américain	333 923 696	4 236 738	(335 485 620)	2 674 814	0,4 %
Euro	735 521	-	(630 487)	105 034	0,0 %
Livre sterling	(1 206)	-	-	(1 206)	0,0 %
Exposition nette	334 658 011	4 236 738	(336 116 107)	2 778 642	0,4 %

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2021	Monétaires	Non monétaires	Contrats de	Total	Pourcentage de
Monnaie	\$	\$	change à terme	\$	l'actif net
			\$		%
Dollar américain	411 626 588	5 166 799	(426 716 914)	(9 923 527)	-1,4 %
Euro	1 621 958	-	-	1 621 958	0,2 %
Livre sterling	(237 988)	-	-	(237 988)	0,0 %
Exposition nette	413 010 558	5 166 799	(426 716 914)	(8 539 557)	-1,2 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 138 932 \$ (426 978 \$ au 31 décembre 2021). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

FONDS DE REVENU FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

7. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Si la courbe des taux avait évolué en parallèle de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué de 16 386 811 \$ (14 461 679 \$ au 31 décembre 2021). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, l'exposition du Fonds aux titres de créance, par échéance, était la suivante :

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2022 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	1 600 000	-	1 600 000
De 1 à 3 ans	49 793 903	-	49 793 903
De 3 à 5 ans	203 160 456	(8 715 727)	194 444 729
Plus de 5 ans	331 502 008	(38 264 541)	293 237 467
Total	586 056 367	(46 980 268)	539 076 099

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2021 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
De 1 à 3 ans	6 725 486	-	6 725 486
De 3 à 5 ans	186 544 866	(1 925 120)	184 619 746
Plus de 5 ans	416 088 456	(60 586 919)	355 501 537
Total	609 358 808	(62 512 039)	546 846 769

8. RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les titres de créance détenus par le Fonds selon leur notation. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

31 décembre 2022				31 décembre 2021			
Notation des obligations	Net	Position acheteur	Position vendeur	Notation des obligations	Net	Position acheteur	Position vendeur
A-	0,2 %	0,8 %	-0,6 %	A-	0,5 %	0,7 %	-0,2 %
BBB+	1,0 %	1,8 %	-0,8 %	BBB+	0,3 %	0,5 %	-0,2 %
BBB	6,8 %	7,0 %	-0,2 %	BBB	2,7 %	2,9 %	-0,2 %
BBB-	11,4 %	12,2 %	-0,8 %	BBB-	7,5 %	7,8 %	-0,3 %
BB+	9,7 %	10,6 %	-0,9 %	BB+	10,8 %	11,7 %	-0,9 %
BB	18,2 %	18,9 %	-0,7 %	BB	17,2 %	17,6 %	-0,4 %
BB-	9,5 %	10,2 %	-0,7 %	BB-	9,8 %	11,5 %	-1,7 %
B+	6,5 %	7,0 %	-0,5 %	B+	10,4 %	12,5 %	-2,1 %
B	9,6 %	10,5 %	-0,9 %	B	9,2 %	10,5 %	-1,3 %
B-	2,0 %	2,5 %	-0,5 %	B-	2,6 %	3,5 %	-0,9 %
CCC+	1,0 %	1,2 %	-0,2 %	CCC+	1,7 %	2,0 %	-0,3 %
CCC	0,3 %	0,3 %	0,0 %	CCC	-0,3 %	0,0 %	-0,3 %
Aucune notation	6,0 %	6,4 %	-0,4 %	Aucune notation	4,8 %	4,8 %	0,0 %

Les notations ci-dessus, obtenues auprès d'agences de notation, sont présentées en fonction de leur disponibilité et selon l'ordre hiérarchique suivant :

1) Standard & Poor's, 2) Moody's et 3) Dominion Bond Rating Service.

FONDS DE REVENU FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

9. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aux 31 décembre 2022 et 2021.

Territoire	% de l'actif net	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
POSITIONS ACHETEUR	91,8 %	88,2 %
Actions canadiennes	2,2 %	1,7 %
Finance	1,6 %	1,3 %
Énergie	0,6 %	0,4 %
Actions mondiales	0,0 %	0,3 %
États-Unis	0,0 %	0,3 %
Titres de créance canadiens	53,9 %	33,2 %
Obligations de sociétés	52,4 %	31,7 %
Titres adossés à des actifs	1,5 %	1,5 %
Titres de créance mondiaux	35,5 %	52,8 %
Obligations des États-Unis	24,8 %	41,5 %
Obligations internationales	10,7 %	11,3 %
Instruments dérivés	0,2 %	0,2 %
POSITIONS VENDEUR	-7,6 %	-9,8 %
Titres de créance canadiens	-1,8 %	-1,5 %
Obligations de sociétés	-1,8 %	-1,5 %
Titres de créance mondiaux	-5,4 %	-7,3 %
Obligations des États-Unis	-4,1 %	-6,6 %
Obligations internationales	-1,3 %	-0,7 %
Instruments dérivés	-0,4 %	-1,0 %

10. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau qui suit présente une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

31 décembre 2022	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Positions vendeur	46 980 268	-	-	46 980 268
Distributions à payer	175	-	-	175
Rachats à payer	503 794	-	-	503 794
Charges à payer et autres montants à payer	-	1 613 629	-	1 613 629
Passifs dérivés	2 705 499	-	-	2 705 499
31 décembre 2021	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Positions vendeur	62 512 039	-	-	62 512 039
Distributions à payer	65	-	-	65
Rachats à payer	283 045	-	-	283 045
Charges à payer et autres montants à payer	-	1 679 890	-	1 679 890
Passifs dérivés	6 806 243	-	-	6 806 243

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

11. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Exercices clos les 31 décembre

	2022					2021				
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie FT	Catégorie T	Catégorie I	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie FT	Catégorie T	Catégorie I
Parts émises et en circulation, à l'ouverture de l'exercice	8 679 748	44 166 743	5 095 664	297 851	4 766 283	6 895 778	25 553 287	3 941 241	120 686	2 482 918
Parts émises	1 307 757	21 825 450	907 153	141 875	126 498	3 977 193	23 097 855	1 761 204	199 391	2 172 330
Parts réinvesties	214 765	1 023 166	6 280	14 348	155 165	211 554	715 511	2 769	3 722	111 035
Parts rachetées	(2 749 575)	(18 266 988)	(2 638 480)	(31 465)	(1 374 675)	(2 404 777)	(5 199 910)	(609 550)	(25 948)	-
Parts émises et en circulation, à la clôture de l'exercice	7 452 695	48 748 371	3 370 617	422 609	3 673 271	8 679 748	44 166 743	5 095 664	297 851	4 766 283
Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de l'exercice	7 961 724	46 565 962	5 224 294	386 197	4 278 837	8 300 554	35 760 468	4 726 081	151 942	3 724 412

12. COMMISSIONS

Exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2022	2021
Commissions de courtage	4 614	2 204
Accords de paiement indirect	138	111

13. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2022
Report prospectif du montant net des pertes en capital	23 270
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	-

FONDS DE REVENU FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2022 et 2021

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 21 octobre 2015 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé ses activités le 29 octobre 2015. En vertu de la déclaration de fiducie, Picton Mahoney Asset Management agit à titre de gestionnaire (le « gestionnaire »), de conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et de fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds, y compris de la gestion des portefeuilles de placement du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 33 Yonge Street, Suite 830, Toronto (Ontario) M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 27 mars 2023.

Le 29 octobre 2015, 15 001 parts de catégorie A ont été émises en faveur du gestionnaire du Fonds, pour une contrepartie en trésorerie de 10,00 CAD par part.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories ou de séries, et émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Le Fonds a créé des parts de catégories A, F, FT, T et I.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie FT sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie T sont offertes à tous les investisseurs et ont été conçues pour procurer aux investisseurs des entrées de trésorerie au moyen de distributions mensuelles en espèces. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, au gré du gestionnaire.

Au 31 décembre 2022, le Fonds comptait cinq catégories de parts : A, F, FT, T et I.

L'objectif de placement du Fonds consiste à maximiser le rendement total sous forme de revenu et de plus-value du capital en investissant principalement dans des titres à revenu du monde entier et en atténuant le risque de pertes financières au moyen de stratégies de couverture.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables du Fonds sont décrites ci-après.

a) Base d'établissement

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière. Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, et modifiés par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

b) Classement

i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni à la fois pour les flux de trésorerie contractuels et la vente. Les flux de trésorerie contractuels sont accessoires par rapport à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert, qui sont des ventes des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs financiers et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions,

Aux 31 décembre 2022 et 2021

les obligations, les options, les bons de souscription et les fonds négociés en bourse, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances.

Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. À chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

f) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf lorsqu'il s'agit d'obligations zéro coupon, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale.

Le Fonds comptabilise les distributions provenant de placements dans des fonds d'investissement sous-jacents en tant que telles et à la date de distribution.

g) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds est calculée à la clôture d'un jour normal de bourse (normalement 16 h, heure de l'Est) chaque jour où la Bourse de Toronto (« TSX ») est ouverte (la « date d'évaluation »). La valeur liquidative du Fonds sera calculée en dollars canadiens, et les parts du Fonds sont libellées en dollars canadiens.

Les parts du Fonds sont réparties entre les catégories A, F, FT, T et I. Chaque catégorie se compose de parts de valeur égale. Lorsque vous investissez dans le Fonds, vous achetez des parts d'une catégorie en particulier du Fonds.

Aux 31 décembre 2022 et 2021

La valeur liquidative par part est calculée pour chaque catégorie de parts (le « prix par part »). Le prix par part est le prix utilisé pour la totalité des achats, substitutions, reclassements et rachats de parts d'une catégorie (y compris les achats effectués lors du réinvestissement des distributions). Le prix auquel des parts sont émises ou rachetées est fondé sur le premier prix par part applicable établi après la réception de l'ordre d'achat ou de rachat.

Le prix par part de chaque catégorie du Fonds est calculé en établissant la juste valeur des placements et des autres actifs attribués à une catégorie, et en soustrayant du montant obtenu les passifs attribués à cette catégorie. On obtient ainsi la valeur liquidative de la catégorie. Le prix par part d'une catégorie est obtenu en divisant la valeur liquidative de cette catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie qui sont détenues par les investisseurs.

Les achats et les rachats de parts sont comptabilisés par catégorie, mais les actifs attribués à l'ensemble des catégories d'un Fonds sont mis en commun afin de créer un seul fonds à des fins de placement.

Chaque catégorie assume sa quote-part des coûts du fonds, ainsi que des frais de gestion et de la rémunération au rendement. Le prix par part varie d'une catégorie à l'autre parce que les coûts liés au fonds, les frais de gestion et la rémunération au rendement varient d'une catégorie à l'autre.

Tout ordre relatif à une souscription, à un reclassement, à une substitution ou à un rachat reçu après 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation sera traité le jour d'évaluation suivant.

h) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les autres actifs et passifs financiers sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements, les options et les contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme ».

i) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond à l'augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.

j) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

k) Opérations de prêts de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêts de titres. Ces opérations nécessitent l'échange temporaire de titres, l'emprunteur fournissant des garanties et s'engageant à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans les états du résultat global.

Le Fonds a conclu une entente de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds recevra une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. La garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada, par une province canadienne ou par un organisme supranational accepté du Canada, comme le prévoit le Règlement 81-102. Le revenu de prêts de titres figurant aux états du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêts de titres perçus par le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

l) IFRS 9 Instruments financiers

IFRS 9 *Instruments financiers* traite du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers.

Le classement et l'évaluation des créances sont fondés sur le modèle économique adopté par l'entité pour la gestion des actifs financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Un instrument de créance est évalué au coût amorti si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de réalisation des flux de trésorerie contractuels, lesquels sont constitués uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts. Un instrument de créance est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de réalisation des flux de trésorerie contractuels ainsi qu'à des fins de vente. Tous les autres instruments de créance doivent être comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Toutefois, une entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation. Les dérivés et les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à moins que, pour les instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction, un choix irrévocable ne soit fait de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Le portefeuille de placements du Fonds est toujours classé à la juste valeur par le biais du résultat net, et les autres actifs financiers détenus à des fins de perception continuent d'être évalués au coût amorti.

m) Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Le gestionnaire a établi que tous les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit sont des entités structurées non consolidées. Dans le cadre de cette évaluation, le gestionnaire a examiné le fait que la prise de décision sur les activités des fonds sous-jacents ne dépend pas des droits de vote ou des droits similaires du Fonds et d'autres investisseurs des fonds sous-jacents.

Aux 31 décembre 2022 et 2021

Le Fonds investit dans des titres adossés à des créances hypothécaires et dans d'autres titres adossés à des créances mobilières. Ces titres sont des titres adossés à des créances hypothécaires avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres représentant, directement ou indirectement, une participation dans, ou garantis et payable par, des emprunts hypothécaires immobiliers. Le gestionnaire a établi que les émetteurs de ces titres sont également des entités structurées non consolidées. Les titres de créance et de capitaux propres de ces émetteurs peuvent comprendre des tranches ayant divers degrés de subordination. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel d'intérêts et de capital.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des établissements d'épargne et de crédit, des institutions de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de divers types d'actifs, dont les prêts automobiles, les créances sur les cartes de crédit, les prêts sur l'avoir net foncier et les prêts aux étudiants.

La valeur comptable des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des créances mobilières est présentée à l'inventaire du portefeuille. La juste valeur de ces titres aux 31 décembre 2022 et 2021 représente le risque maximal de perte à cette date. La variation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des créances mobilières est inscrite à l'état du résultat global à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

n) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif, y compris des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché.

En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur

sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement cible. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Voir les notes propres au Fonds pour des informations sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

Risque de prix :

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, un Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds et les montants à payer ou à recevoir de courtiers soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une

Aux 31 décembre 2022 et 2021

monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par le Fonds. Voir la note 7 des notes propres au Fonds pour des informations sur l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Aux 31 décembre 2022 et 2021, tous les montants à recevoir pour les placements vendus, les souscriptions à recevoir, les dividendes à recevoir, les intérêts et autres montants à recevoir, les dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Le Fonds investit essentiellement dans des titres à revenu fixe et est, par conséquent, exposé au risque de crédit associé au portefeuille sous-jacent de titres à revenu fixe. Se reporter à la note 8 des notes propres au Fonds pour plus de détails sur l'exposition du Fonds.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur un marché actif, ce qui est indispensable si le Fonds doit financer quotidiennement des rachats dans le cadre de ses activités. Le Fonds peut

à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce type de placement ne représente pas une part importante de sa valeur liquidative. Le Fonds peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats de parts. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins, sauf les obligations vendues à découvert, qui peuvent être rachetées au gré du gestionnaire en vue de régler le passif immédiatement. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de l'exposition à des instruments financiers d'une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

6. TRANSACTIONS SUR PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Dans le futur, d'autres catégories peuvent être offertes à d'autres conditions, notamment des modalités différentes en matière de frais, de rémunération des courtiers et de niveaux minimaux de souscription. Chaque part d'une catégorie représente une participation indivise dans la valeur liquidative du Fonds attribuable à cette catégorie.

Le Fonds est ouvert aux nouveaux investisseurs et aux achats de parts supplémentaires quotidiennement. Les parts du Fonds sont offertes à la valeur liquidative par part de la catégorie, calculée à la date d'évaluation applicable. Le placement initial minimal dans le Fonds est de 2 000 \$ pour toutes les catégories. Le gestionnaire peut toutefois, à son gré, accepter une souscription initiale inférieure, à condition que, dans chaque cas, l'émission de parts relativement à une telle souscription soit autrement dispensée des exigences en matière de prospectus prévues par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les placements minimaux subséquents sont de 500 CAD, sous réserve de la législation en valeurs mobilières applicable.

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part fondée sur la valeur liquidative par part du Fonds à la date de rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et les rachats d'actions autres que celles décrites ci-dessus. Les fluctuations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans les notes propres à chaque Fonds.

IAS 32 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation exige que les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds ont été reclassées dans les passifs financiers. Le Fonds comporte diverses séries dont les frais de gestion sont différents et qui, par conséquent, n'ont pas des caractéristiques identiques. Toutes

FONDS DE REVENU FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2022 et 2021

les parts ayant le même rang de subordination, elles ne répondent pas aux exigences d'IAS 32 et ne peuvent donc pas être classées dans les capitaux propres.

7. DISTRIBUTIONS

À la fin de chaque exercice, le Fonds compte distribuer à ses porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), compte tenu des pertes et de tout remboursement au titre des gains en capital.

Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de catégories A, F et I seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires. La distribution mensuelle cible initiale des parts de catégories FT et T sera de 5 % par année. Le taux cible de distribution mensuelle sera révisé au début de chaque année civile pour procurer un rendement cible fondé sur la valeur liquidative par part de catégorie FT ou T au 31 décembre de l'année précédente. Au cours de l'année, ces distributions mensuelles aux porteurs de parts seront versées sous forme de revenu net, de gains en capital nets ou de remboursement en capital. Toutes les distributions versées au titre des parts de catégories FT et T seront versées en espèces.

8. IMPÔTS

Le Fonds entend être une « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt et, conséquemment, le montant de son revenu pour l'année sera assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi, y compris les gains en capital nets imposables réalisés, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds a l'intention d'utiliser le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures. Pour des renseignements sur les reports prospectifs de pertes fiscales, voir la note 13 dans les notes propres au Fonds.

Le Fonds est tenu d'inclure dans son revenu pour chaque année d'imposition tous les dividendes qu'il a reçus durant cette année et tous les intérêts qui s'accumulent en sa faveur jusqu'à la fin de l'année ou qu'il a le droit de recevoir ou qu'il reçoit avant la fin de l'année, sauf si ces intérêts ont été inclus dans le calcul de son revenu pour une année d'imposition antérieure. Pour calculer son revenu, le Fonds tient compte des reports prospectifs de pertes, de remboursements au titre des gains en capital et des frais déductibles, dont les frais de gestion.

Les gains et les pertes réalisés par le Fonds à la disposition des titres seront généralement déclarés à titre de gains et de pertes en capital. En vertu du paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, le Fonds fait un choix de sorte que l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, sont réputés être des gains ou des pertes en capital du Fonds. En règle générale, les gains et les pertes réalisés par le Fonds sur les dérivés et les ventes à découvert de titres (autres que des titres canadiens) seront traités comme des revenus

ou des pertes du Fonds, sauf lorsqu'un dérivé est utilisé pour couvrir des titres détenus à titre de capital, dans la mesure où il existe un lien suffisant et sous réserve des règles détaillées de la Loi de l'impôt. La question de savoir si les gains ou les pertes réalisés par le Fonds relativement à un titre donné (à l'exception d'un titre canadien) sont à titre de revenu ou de capital repose principalement sur des considérations factuelles. Les pertes subies par le Fonds au cours d'une année d'imposition ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais le Fonds peut les déduire au cours des années ultérieures conformément à la Loi de l'impôt.

9. CHARGES D'EXPLOITATION

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, exception faite des frais de publicité et des frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les frais et commissions de courtage, les taxes et impôts, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du Comité d'examen indépendant (le « CEI »), les coûts et frais liés au CEI, les droits de garde, les charges d'intérêts, les frais d'exploitation, les frais d'administration, les coûts des systèmes, les coûts des services aux investisseurs et les coûts des rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds.

Toutes les charges, à l'exception des charges propres à chaque catégorie, sont réparties entre les catégories du Fonds selon la quote-part du total de la valeur liquidative du Fonds revenant à chaque catégorie. Le gestionnaire peut, à l'occasion, renoncer à une partie des frais devant lui être versés et des charges devant lui être remboursées. Une telle renonciation n'a toutefois aucune incidence sur le droit du gestionnaire aux frais et charges ultérieurement comptabilisés.

10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Les frais de gestion sont différents pour chaque catégorie de parts. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts du Fonds. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire pour les parts de catégories A, F, FT et T sont respectivement de 1,90 %, de 0,90 %, de 0,90 % et de 1,90 %. Les frais de gestion des parts de catégorie I du Fonds sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds.

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chacune des catégories de parts du Fonds. Cette rémunération au rendement correspond à la valeur liquidative quotidienne d'une catégorie de parts du Fonds au cours du trimestre civil multipliée par 20 % de l'excédent du rendement total de la catégorie de parts sur le pourcentage total de hausse ou de baisse de l'indice de référence mixte, composé à 75 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global High Yield Index (couvert en dollars canadiens) et à 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Corporate Index (couvert en dollars canadiens) (l'« indice de rémunération au rendement »), depuis la fin de la période pour laquelle la dernière rémunération au rendement a été payée. Si, à un moment donné, le rendement total de la catégorie de parts d'un Fonds est inférieur à celui de son indice de rémunération au rendement, aucune rémunération au rendement ne sera alors payable tant que le rendement total de la catégorie de parts de ce Fonds par rapport à celui de son indice de rémunération au rendement n'aura pas rattrapé ce

FONDS DE REVENU FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2022 et 2021

déficit calculé en pourcentage. Les investisseurs de la catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement différente de celle décrite dans les présentes, ou même négocier de ne payer aucune rémunération au rendement. La rémunération au rendement liée aux parts de catégorie I sera directement versée au gestionnaire. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin à la rémunération au rendement, de la diminuer ou d'y renoncer. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la rémunération au rendement du Fonds s'est élevée à 8 484 446 \$ (aucune rémunération au 31 décembre 2021).

c) Charges de Fonds de Fonds

Lorsqu'un Fonds dominant investit dans un fonds sous-jacent, celui-ci peut payer des frais de gestion, une rémunération au rendement et d'autres charges qui s'ajoutent aux frais et charges payés par le Fonds dominant. Les frais et charges du fonds sous-jacent auront une incidence sur le ratio des frais de gestion du Fonds dominant, car celui-ci doit tenir compte, lors du calcul du ratio des frais de gestion, de ses charges liées au placement dans le fonds sous-jacent. Le Fonds dominant ne versera pas de frais de gestion ni de rémunération au rendement si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service. De plus, il ne paiera pas de frais d'acquisition, de frais de rachat ni de frais d'opérations à court terme pour l'achat ou le rachat de parts de tout fonds sous-jacent géré par le gestionnaire ou une société affiliée ou associée au gestionnaire. En ce qui concerne les autres fonds sous-jacents, il ne versera aucuns frais si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un investisseur paierait pour tout fonds sous-jacent.

11. DONNÉES COMPARATIVES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les charges liées à la TVH ont été inscrites au poste « Taxe de vente harmonisée » de l'état du résultat global. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les charges liées à la TVH ont été inscrites aux postes suivants de l'état du résultat global : « Frais de gestion », « Rémunération au rendement », « Frais d'administration », « Information aux porteurs de titres », « Frais juridiques », « Frais du comité d'examen indépendant », « Honoraires d'audit » et « Droits de garde », et les données comparatives ont été révisées pour que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

**THINK AHEAD.
STAY AHEAD.**



PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse de la société

Picton Mahoney Asset Management

33, Yonge Street, Suite 830
Toronto (Ontario) M5E 1G4
Canada

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : service@pictonmahoney.com

www.pictonmahoney.com

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

18, York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2
Canada

Administration du Fonds et agent des transferts

Picton Mahoney Funds

A/S Fiducie RBC Services aux Investisseurs

Services aux actionnaires

155, Wellington Street West, 3^e étage

Toronto (Ontario) M5V 3L3

Canada